Fribourg, Suisse. — 46me année. — N° 108 | Le numéro 5 centimes | Lundi 8 mai 1916

RÉDACTION
ADMINISTRATION
BUREAU DES ABONNEMENTS
Imprimerie Saint-Paul
Avenue de Pérolles, Fribourg, Suisse

ABONNEMENTS

	1 mois	3 mois	6 mois	1 an
Suisse. .	Fr. 1 50	4 —	7 —	13 —
Etranger	» 2 80	7 —	13 50	26 —

Abonnement par la poste 20 cent. en plus.
Les abonnements partent du 1er et du 16 de chaque mois.

C. I. X.

LA LIBERTÉ

Journal politique, religieux, social

ANNONCES
S. A. SUISSE DE PUBLICITÉ
HAASENSTEIN & VOGLER
Rue St-Pierre
FRIBOURG

PRIX DES ANNONCES

Fribourg, canton	15 cent.	la ligne ou son espace.
La Suisse. . . .	20 »	
L'Etranger . . .	25 »	
Réclames	50 »	

M. V. X.

Nouvelles du jour

Reprise de l'offensive allemande contre Verdun. Violentes attaques sur les deux rives de la Meuse.

La bataille de Verdun a repris avec fureur. Le commentaire officieux français du 28 avril l'avait envisagée comme terminée. Les apparences inclinaient à cette conclusion et l'état-major du général Pétain devait avoir, en outre, des indices qui le fortifiaient. C'était le moment où les Allemands multipliaient, tout le long du front, les coups de sonde, comme ils avaient voulu s'assurer de quel point pourrait surgir un danger ou comme si, méditant une action nouvelle, ils avaient cherché à éparpiller l'attention de l'adversaire par des démonstrations faites sur les points les plus opposés.

Pendant ce temps, à Verdun, le commandement français mettait l'inaction de l'ennemi *à profit pour exécuter des mouvements* offensifs réussis, qui consolidaient et élargissaient les positions de défense.

Mais nous avions raison de nous demander, il y a quatre jours, si le dernier mot était vraiment dit à Verdun. La recrudescence de l'activité de l'artillerie allemande, principalement à l'aile gauche française, au sud de Malancourt, prenait une signification symptomatique.

Dans la nuit de vendredi à samedi, le bombardement atteignit une violence inouïe. Les Allemands concentraient leur feu sur les pentes *nord de la hauteur 304, position capitale* du front de la défense dans le secteur à *l'ouest de* la Meuse. « Les Allemands, dit la note Havas d'hier dimanche, se sont efforcés d'écraser nos positions sous une avalanche d'obus du plus gros calibre. Les pentes au nord de la crête ont été ainsi complètement bouleversées. Quelques-unes de nos tranchées ont été rendues intenables par le tir de l'artillerie adverse, *à coups d'obus à gaz suffo*cants. Elles ont été évacuées par nos troupes, mais l'ennemi — et c'est là l'essentiel — ne les a pas occupées, nos batteries lui ayant interdit toute avance par sa vigoureuse riposte. Le versant nord de la cote 304 forme donc actuellement une sorte de zone neutre entre les deux partis, les Allemands étant installés au pied et les Français tenant le sommet. »

Telle était la situation samedi soir. Dans la journée d'hier dimanche, l'infanterie allemande s'est avancée, non pas contre le versant nord de la hauteur 304, inabordable de front, mais en la contournant à l'est, par le vallon qui la sépare du Mort-Homme. Ils n'ont réussi à pénétrer que dans un boyau d'attaque.

Les communiqués allemands sont très sobres sur ces nouvelles opérations. Celui de samedi se borne à dire qu'elles ont « rapporté quelques succès, sans être complètement terminées » et celui d'hier dimanche que « l'action n'a pas encore été menée jusqu'au bout ».

Pendant ce temps, sur la rive droite de la Meuse, dans la région de Haudremont-Douaumont, les Allemands lançaient plusieurs attaques contre les positions françaises. Dans la partie ouest du secteur (lisière du bois de Haudremont), ils purent prendre pied dans la première ligne de la défense sur un front d'un demi-kilomètre.

C'est donc bien à la reprise sur nouveaux frais de l'offensive contre Verdun que nous assistons. Selon la note Havas d'hier, « la bataille a repris avec une fureur qu'on n'avait plus connue depuis la ruée formidable du début ».

* * *

M. Wilson a reçu la note allemande, et il y réfléchit. Une dépêche Havas disait, ce matin, qu'il aurait décidé de l'accepter. Mais un nouveau télégramme de l'agence Havas prie de supprimer cette information. Est-ce parce qu'elle est fausse, ou parce que le contenu serait jugé défavorablement par les Alliés, dont la presse ne les a guère préparés à cette nouvelle ? Nous inclinons à croire que l'information est réellement fausse, car, si M. Wilson, étonné de sa première hardiesse, juge qu'il pourra s'entendre avec l'Allemagne, sa volte-face demanderait au moins quelques jours de préparation, et, s'il veut discuter encore avec l'Allemagne, ce serait une maladresse de sa part de commencer par annoncer que, en principe, la réponse allemande lui paraît satisfaisante. Elle ne le serait que dans le seul cas où Guillaume II, dans ses entretiens avec M. Gérard, ambassadeur des Etats-Unis à Berlin, lui aurait tenu ce langage : « Oui, certainement, je prends l'engagement de cesser la guerre sous-marine ; mais cette assurance que je vous donne est trop dure pour mon peuple, et la réponse officielle qui sera faite à M. Wilson ne la contiendra pas explicitement. Ma réponse est faite autant en vue des Allemands que des Américains. Elle n'est pas ma conclusion dernière. Faites-vous mon intermédiaire auprès de M. Wilson pour lui dire que *je vais préciser mes engagements dans une* note complémentaire destinée à rester secrète, mais qui lui donnera toute satisfaction et toute garantie. »

M. Wilson, à qui il répugne de faire la guerre, ne demande pas mieux que de pouvoir se déclarer content, mais, vraiment, la réponse allemande officielle n'est pas telle qu'il puisse se dire tel.

* * *

Pendant quelque temps, certains journaux français se plaignaient que l'Angleterre n'eût pas mis assez de rapidité à déverser de nouveaux milliers d'hommes sur le continent. S'ils l'avaient osé, ils auraient volontiers réédité contre elle ce que Napoléon Ier disait de l'Autriche : qu'elle était constamment en retard d'une idée, d'un jour et d'une armée. Mais ils ne tenaient pas compte des difficultés avec lesquelles le gouvernement britannique avait à se débattre. La nation, surtout le parti libéral, était hostile foncièrement, par tradition, au service militaire obligatoire. Et voilà que, en quarante-huit heures, la Chambre des communes vote cette mesure. Cela s'appelle savoir se rattraper ! L'Angleterre, a déclaré M. Asquith, a déjà 5 millions d'hommes militarisés. On présume qu'il n'y en a encore que 1 million 200 mille sur le continent. Les autres arriveront au fur et à mesure qu'ils auront été instruits. L'Angleterre est donc bien résolue à tenir jusqu'au dernier homme, c'est-à-dire jusqu'au dernier Anglais et non pas seulement, comme on l'a dit plaisamment, jusqu'au dernier Français.

Cette ténacité britannique affecte considérablement l'Allemagne, qui avait toujours calculé que les Anglais se cantonneraient dans leur île et attendraient tranquillement l'issue de la grande lutte. Les Anglais, qui lui ont enlevé une première illusion en participant à la guerre, lui en enlèvent une seconde en jetant toutes leurs forces dans le conflit. Ils mettent en pratique un de leurs proverbes : *Ne saisis pas la queue du léopard*, mais, si tu as dû la saisir, ne la lâche plus.

* * *

On sait que les Turcs ont fait ou laissé *périr 800,000 Arméniens*, sous prétexte qu'ils étaient de connivence avec les Russes, mais surtout parce qu'ils trouvaient, dans la mêlée européenne, une bonne occasion de se débarrasser d'une nation qu'ils ont toujours cherché à exterminer.

Jusqu'ici, ils n'avaient pas avoué leur horrible crime. Mais Talaat bey, ministre de l'intérieur en Turquie, dans une interview qu'il a accordée à un correspondant du *Berliner Tageblatt*, en a fait l'aveu indirect, disant qu'il avait été de nécessité militaire d'éloigner les Arméniens de leurs vilayets et *que, malheureusement, pendant qu'on les* transportait en Mésopotamie, ils avaient été attaqués par les Kourdes. Quant au transfert des Arméniens de Constantinople sur un autre point de l'empire, il est arrivé que « de mauvais fonctionnaires, chargés d'exécuter cette mesure, ont commis de graves excès ». C'est toujours l'excuse à laquelle recourt le gouvernement turc : on nous a mal compris, et c'est le contraire qui est vrai : ceux qui assassinent des chrétiens sont toujours en faveur auprès des autorités ottomanes.

La réforme financière fédérale

Un second impôt de guerre ?

On nous écrit de Berne :

L'idée lancée par le Palais fédéral et annonçant la possibilité d'un projet d'impôt fédéral direct sur le revenu, temporaire pour quinze ans, a reçu un accueil plutôt décourageant de plusieurs côtés. Les hommes de confiance des milieux radicaux de la Suisse romande ont déclaré sans tarder que leurs électeurs sont hostiles à toute mesure financière de ce genre. D'autre part, la direction du parti catholique a manifesté *dans le même sens.*

Comme la politique reste, pour la Confédération aussi, l'art du possible, on regarde, dans les milieux compétents, d'un doublement de l'impôt de guerre voté, en juin 1915, par le peuple suisse, et qui doit rapporter 80 millions.

L'article constitutionnel instituant l'impôt de *guerre dit, il est vrai, que ce impôt ne doit être* perçu qu'une fois. Mais, dit-on, les dettes de la Confédération menacent de doubler, en comparaison avec l'état de choses du printemps 1915 ; elles passeront certainement de 300 à 600 millions.

Le peuple dira s'il entend revenir sur le texte de l'article constitutionnel voté en 1915 et admettre une nouvelle édition, améliorée d'après les expériences faites, du premier impôt de guerre.

Entre temps, on préparerait l'article constitutionnel spécial qui doit autoriser la Confédération à légiférer en vue de la réalisation des autres projets fiscaux en question : impositions des tabacs, de la bière, des effets de change, etc.

Les accapareurs et le Conseil fédéral

On nous écrit de Berne :

Le *Démocrate* et la *Tribune de Genève*, qui l'a reproduit, ont cru pouvoir faire entendre que le Conseil fédéral, en suspendant l'arrêté d'expulsion du gouvernement genevois contre les Allemands Falk et Richert, avait agi quelque peu sous la pression de « certaines influences puissantes » que l'on devine.

Il est regrettable que des insinuations d'un genre aussi douteux se fassent jour dans des *journaux suisses. Le Conseil fédéral oppose le* démenti le plus formel à ces allusions ; il n'y a pas eu l'ombre d'une pression quelconque lorsque le Conseil fédéral, unanime, a décidé de suspendre les effets du décret d'expulsion. Si le Conseil fédéral, à la demande des expulsés, conformément à la loi, doit examiner le fondement d'un arrêté cantonal d'expulsion, il n'entend nullement agir de manière dilatoire, en faveur des accapareurs frappés.

* * *

L'enquête sur l'affaire des accaparements de Genève se poursuit. Les deux principaux inculpés, Falk et Richert, ont quitté Genève et sont à Berne.

* * *

On mande de Lugano :

Sur l'ordre de l'autorité fédérale, la police tessinoise a saisi chez des accapareurs de Lugano de grandes provisions de cuivre, d'étain, de fer, de bonneterie, de café, de chicorée, etc. Toutes ces marchandises devaient être envoyées à Zurich.

Trois accapareurs ont été arrêtés et seront vraisemblablement expulsés.

Les profits de guerre

On nous écrit de Berne :

Ici même, nous avons constaté que l'impôt fédéral sur les profits de guerre ne doit pas être jugé comme susceptible d'un rendement très important. Cependant il y a des cas pour lesquels l'impôt projeté ne manquera pas d'effet pratique.

On a déjà relevé les bénéfices de l'entreprise de couleurs chimiques Sandoz à Bâle, laquelle, le bonus sur les bons de jouissance y compris, a distribué 125 % de dividende pour 1915. Voici un autre exemple caractéristique : La Société de l'industrie de l'aluminium de Neuhausen (près Schaffhouse). Cette société a décidé, samedi dernier, de distribuer aux actionnaires le 20 %, sur 21 millions de capital social versé ; mais, en plus, elle a versé, à la place des actionnaires, 15 % sur le capital social nominal de 35 millions, qui n'était pas entièrement versé, ce qui constitue un bénéfice qui s'ajoute aux 5,250,000 francs de dividende. Les actionnaires touchent ainsi en tout 45 % pour 1915 et voient leurs actions portées de 600 à 750 francs, avec jouissance d'un dividende guère inférieur à 20 %, dès le 1er janvier 1916.

Si la loi future sur l'imposition des profits de guerre s'arrête au maximum de 15 %, proposé par la commission des experts, la part de la Confédération au bénéfice de cette seule société s'élèverait, pour 1915, à environ 1,350,000 francs. Ce n'est pas à dédaigner.

La Suisse et les sous-marins

On nous écrit de Berne :

On se rappelle que la catastrophe du *Sussex*, torpillé dans la Manche, a coûté la vie à deux citoyens suisses, dont l'un était porteur de la valise diplomatique.

Dans les journaux, on s'est demandé si le Conseil fédéral ne ferait rien pour sauvegarder les intérêts des Suisses qui voyagent sur des paquebots non armés. On apprend aujourd'hui que le gouvernement fédéral n'a pas tardé à s'intéresser à la question ; par voie diplomatique, des pourparlers sont entamés à ce sujet avec Berlin.

La question n'est pas sans complications, si on se rappelle que l'Allemagne, vis-à-vis des réclamations analogues des Etats-Unis, a contesté que la responsabilité de la catastrophe du *Sussex* revînt à un torpillage par un sous-marin allemand. Si les Etats-Unis possèdent les moyens d'établir des preuves à la charge de l'Allemagne, la Suisse ne dispose pas de moyens de preuve de ce genre.

Attendons donc l'issue de la démarche diplomatique, et retenons le fait que le gouvernement fédéral a agi conformément à son devoir de sauvegarder les intérêts des ressortissants suisses.

Landsgemeinden

La landsgemeinde d'Uri s'est tenue hier, dimanche. Elle a réuni deux mille citoyens environ. Dans son discours d'ouverture, le landammann Gamma a insisté sur les difficultés de la situation financière de la Confédération et des cantons et il a invité le peuple à faire les sacrifices nécessaires.

La landsgemeinde a procédé ensuite aux élections du Conseil d'Etat, puis elle a élu, sans opposition, landammann, M. Gamma, et vice-landammann, M. Wipfli. Les deux députés aux Etats, MM. Muheim et Huber, ont été confirmés à l'unanimité. Un projet de loi concernant l'assistance aux malades et aux aliénés, ainsi qu'un projet réglant le vote au scrutin secret, ont été adoptés.

L'initiative populaire dirigée contre la circulation des automobiles a passé à une faible majorité, après une longue discussion.

* * *

La landsgemeinde de Glaris, qui a eu lieu hier, a réuni 3000 hommes environ. M. Blumer, landammann, a exposé la situation financière de la Confédération, en préconisant l'introduction du monopole du tabac. Il a déclaré qu'il ne pourrait être question d'un impôt fédéral direct qu'après que les nouvelles sources financières constitutionnelles auraient été épuisées. Un projet d'assurance cantonale contre la vieillesse et l'invalidité a été adopté sans discussion. Cette assurance entrera en vigueur au commencement de 1918. La réglementation financière de ces assurances a été aussi adoptée. A ce sujet, M. Blumer a communiqué à l'assemblée qu'il avait reçu, d'un Glaronnais habitant à l'étranger, une somme de 50,000 fr. destinée au fonds cantonal d'assurances.

Une requête de 180 propriétaires de bétail, demandant la suppression de l'assurance obligatoire du bétail, a été repoussée à une forte majorité, comme antiprogressiste et contraire aux intérêts de l'agriculture.

Les cantons du diocèse de Coire

On nous écrit :

Pour compléter les quelques indications que nous avons données, la semaine passée, sur le projet d'incorporation de certains cantons dans le diocèse de Coire, constatons que les délégués des cantons primitifs se sont réunis, il y a quelques jours, à Lucerne, pour discuter l'avant-projet d'une nouvelle convention diocésaine, présenté par le gouvernement grison. Les délibérations seront reprises en une seconde conférence intercantonale, à laquelle le clergé sera convié aussi. Jusqu'à la solution définitive, il y aura beaucoup de chemin à parcourir encore. C'est surtout la question de la nationalité de l'évêque qui est épineuse. Il est évident que, si les cantons obtiennent chacun leurs représentants au chapitre de Coire, on ne pourra exclure du siège épiscopal tout non-Grison, comme c'est le cas actuellement. Cependant, c'est précisément à ce privilège que tiennent les Grisons.

Nouvelles diverses

Un nouveau ministère monténégrin a été constitué à Bordeaux, où se trouve le roi, et la présidence en *a été confiée à M. Badovitch.*

— Les ministres français Sembat et Thierry ont inauguré, hier matin, dimanche, le canal de Marseille au Rhône, qui a coûté 53 millions.

— Les quinze membres du Sobranié bulgare sont arrivés à Berlin hier, dimanche, après midi. Ils ont été reçus solennellement.

La guerre européenne

FRONT OCCIDENTAL

Journée du 5 mai

Communiqué français de samedi, 6 mai :

A l'ouest de la Meuse, le bombardement ennemi avec des obus de gros calibre et des obus à gaz suffocants a continué hier et pendant la nuit, atteignant une violence inouïe dans le secteur de la cote 304, où nous avons évacué une partie de nos tranchées sur les pentes nord, complètement bouleversées et rendues intenables par le tir de l'artillerie allemande. Nos batteries ont riposté avec non moins d'énergie, enrayant toute avance de l'ennemi.

Au cours de la nuit, une attaque allemande dirigée sur le bois à l'ouest et au nord-ouest de la cote 304 a été repoussée à la baïonnette.

Il se confirme que l'attaque ennemie lancée avant-hier contre nos positions au nord de la cote 304 a été menée par une division fraîche, qui a subi des pertes écrasantes.

Bombardement lent et continu sur notre ligne Mort-Homme-Cumières.

A l'est de la Meuse, intense activité de l'artillerie dans la région de Vaux.

Dans la région de Lassigny, nous avons exécuté, sur la tranchée allemande d'Orval, un coup de main, qui nous a permis de faire des prisonniers et d'infliger des pertes à l'ennemi.

En Champagne, dans la région de Somme-Py, le tir de notre artillerie a endommagé une batterie allemande, qui a dû cesser son tir.

En Argonne, hier soir, un coup de main dirigé sur un petit saillant de la ligne ennemie, à l'est de Binarville, nous a permis de pénétrer dans les tranchées allemandes. Nous avons ramené des prisonniers et pris deux mitrailleuses.

* * *

Communiqué allemand de samedi, 6 mai :

Sur la rive gauche de la Meuse, les combats d'artillerie et d'infanterie continuent dans la région au sud-est d'Haucourt. Ils nous ont apporté de nouveau quelques succès sans être complètement terminés.

Au sud-est et au sud d'Armentières, opérations heureuses de nos patrouilles. Nous avons fait des prisonniers, pris deux mitrailleuses et deux lance-bombes.

Près de Givenchy-en-Gohelle, une attaque anglaise contre quelques entonnoirs occupés par nous a été complètement repoussée.

Au nord-est de Vienne-le-Château (Argonne), une importante opération française de patrouille a échoué après un corps à corps.

Au sud de Warneton, le sous-officier Frankl a abattu, le 4 mai, un biplan anglais, soit son quatrième avion ennemi mis hors de combat. S. M. a récompensé l'activité du vaillant pilote en lui conférant le grade d'officier.

Au sud-est de Thionville, un avion français a été obligé d'atterrir ; ses occupants ont été faits prisonniers.

Hier soir, à la suite d'une violente tempête, un grand nombre de ballons captifs français, rompant leurs amarres, ont été chassés sur nos lignes. Nous en avons recueilli jusqu'ici plus de 15.

Journée du 6 mai

Communiqué français de samedi, 6 mai, à 11 heures du soir :

Au cours de la journée, le bombardement a continué très violent à l'ouest de la Meuse, principalement dans la région de la cote 304 et aux abords de la route d'Haucourt à Esnes. Aucun combat d'infanterie.

Lutte intermittente d'artillerie sur le reste du front.

* * *

Communiqué français d'hier dimanche, 7 mai :

Dans la région de Verdun, la nuit n'a été marquée que par un bombardement continu et violent de la région de la cote 304 et du secteur Haudromont-Ferme de Thiaumont.

Au sud de la Somme, les Allemands, après une intense préparation d'artillerie, ont prononcé, dans la soirée d'hier, une attaque sur nos tranchées au sud de Lihons. Ils ont été arrêtés par nos tirs de barrage et leur attaque s'est dispersée avant d'avoir atteint nos fils de fer.

Au sud de Saint-Mihiel, nous avons repoussé une forte reconnaissance ennemie qui tentait d'enlever un de nos petits postes à l'est de Bislée.

En Lorraine, nous avons surpris une patrouille qui avait franchi la Seille aux environs de Lanfroicourt, au sud de Nomeny. Quatorze prisonniers ont été ramenés par nous.

Au cours de la bourrasque d'avant-hier, une vingtaine de nos ballons captifs ont rompu leurs amarres. Quelques-uns ont été emportés dans les lignes allemandes. D'autres sont venus tomber dans les lignes françaises. La plupart des observateurs ont pu descendre dans nos lignes en faisant usage de leur parachute. On est sans nouvelles de quelques-uns qui ont été entraînés dans la zone ennemie.

* * *

Communiqué allemand d'hier dimanche, 7 mai :

Hier encore, à l'ouest de la Meuse, l'action n'a pas été menée jusqu'au bout. L'artillerie a été particulièrement active sur les deux rives. A l'est de la rivière, ce matin, une attaque française a échoué dans la région de la ferme de Thiaumont. Des détachements de reconnaissance ont été repoussés sur plusieurs points du reste du front. Au sud de Lihons, une patrouille *allemande a ramené quelques prisonniers.*

Journée du 7 mai

Communiqué français d'hier dimanche, 7 mai, à 11 h. du soir :

Sur la rive gauche de la Meuse, le bombardement extrêmement violent qui dure sans arrêt depuis deux jours dans la région de la cote 304 a été suivi aujourd'hui d'une forte attaque allemande sur notre front entre le Mort-Homme et la cote 304. L'ennemi, après des efforts répétés, a pénétré dans un boyau à l'est de la cote 304. Partout ailleurs il a été repoussé avec des pertes sérieuses infligées par nos feux de mitrailleuses et le tir de nos batteries qui bombardent énergiquement les lignes allemandes.

Sur la rive droite, après une intense préparation d'artillerie, les Allemands ont prononcé plusieurs attaques successives sur nos tranchées entre le bois d'Haudromont et le fort de Douaumont. Dans la partie ouest du front d'attaque, l'ennemi a pris pied sur une longueur de 500 mètres environ dans nos éléments de première ligne. Au centre et à l'est, toutes les attaques ont été brisées.

En Woëvre, grande activité de l'artillerie dans le secteur du pied des côtes de Meuse.

Aucun événement important à signaler sur le reste du front, en dehors de la canonnade habituelle.

Le général Pétain

Paris, 7 mai.

Le *Temps* annonce que le général Pétain est promu commandant en chef des armées françaises du centre, comprenant le secteur de Soissons à Verdun inclusivement. Le général Nivelle succède au général Pétain à la tête de l'armée spéciale de Verdun.

Les Serbes à Salonique

Athènes, 7 mai.

(Wolff.) — Suivant une information de Salonique, 20,000 Serbes ont débarqué dans cette ville.

Pétrograd, 7 mai.

(Vestnik.) — Recevant des représentants de la presse, M. Pachitch, chef du ministère serbe, leur a dit qu'il est persuadé que la question du passage des troupes serbes par le territoire grec sera résolue dans un sens favorable. Il a déclaré que la Serbie dispose d'une armée de 250,000 hommes, reconstituée et reposée.

M. Pachitch a émis l'opinion, fondée sur celle de personnages très autorisés et qu'il partage lui-même, que de nouvelles perspectives très vastes s'ouvrent pour les Alliés dans les Balkans et que la guerre se terminera peut-être l'automne prochain.

Une nouvelle étoile

Pétrograd, 7 mai.

(Vestnik). — Quelques notables de Pétrograd rentrés d'une visite à l'armée du Caucase, où ils étaient allés distribuer des cadeaux ont rapporté cette déclaration significative du général Judenitch : « Nous ne redoutons pas l'ennemi. Nous sommes sûrs d'en triompher et de le briser bientôt. »

On considère le général Judenitch comme un chef militaire hors ligne. On lui attribue tous les brillants succès russes en Asie Mineure, notamment une dernière victoire à Sary-Kamisch, l'assaut d'Erzéroum et l'occupation du littoral de la mer Noire avec Trébizonde.

Dans l'Afrique orientale allemande

Le Cap, 7 mai.

Officiel. — Une dépêche de Lourenço-Marquès annonce que le commandant du corps expéditionnaire portugais a rencontré l'infanterie allemande munie de cinq mitrailleuses. Le combat a duré depuis l'aube jusqu'à dix heures du matin.

Les Allemands se sont retirés en abandonnant des mitrailleuses, un blanc et quatre indigènes tués. Les pertes portugaises sont de un indigène tué et quatre blessés.

L'émeute de Dublin

Londres, 7 mai.

Le *Sandy Herald* annonce que la peine infligée à la comtesse Markievicz, condamnée à mort par le conseil de guerre de Dublin, a été commuée en celle de travaux forcés à perpétuité.

Dublin, 7 mai.

Plusieurs rebelles condamnés à mort ont eu leur peine commuée en celle des travaux forcés.

Londres, 7 mai.

Le capitaine William Redmond, frère du chef du groupe irlandais nationaliste à la Chambre des communes, se trouve depuis plusieurs mois sur le front, où il commande une compagnie de la seizième division irlandaise.

Le capitaine Redmond a écrit à son frère que, durant la semaine de révolte en Irlande, les troupes allemandes retranchées en France, en face des positions occupées par la seizième division, exposèrent devant leurs tranchées une série d'écriteaux invitant les Irlandais à passer à l'ennemi. L'un de ces écriteaux disait : « Irlandais, la révolution a éclaté dans votre île ; les canons anglais massacrent vos femmes et vos enfants. Sir Roger Casement est persécuté. Jetez vos armes. Nous vous ferons un accueil cordial. » Un autre promettait la trêve : « Nous sommes Saxons. Si vous ne tirez pas les premiers, nous mettrons de côté nos fusils. Venez ! » Un troisième manifeste n'invitait plus les Irlandais à déserter, il se bornait à les informer des événements : « L'Irlande est révoltée. Les mitrailleuses et les canons anglais massacrent les femmes et les enfants irlandais. »

Les Irlandais répondirent à ces invites en entonnant des chansons patriotiques et l'hymne « Rule Britannia ».

Un cortège à Londres

Londres, 7 mai.

Le premier anniversaire du torpillage du *Lusitania*, dans lequel périrent 1198 innocentes victimes, a été célébré hier, à Londres. Une foule énorme a assisté au défilé d'un grand cortège commémoratif à travers les rues de Londres, qui a abouti à Hyde Park.

Le cortège était précédé par un immense écriteau sur lequel on lisait : « Rappelez-vous le *Lusitania*. Puisse ce crime être pardonné au ciel, mais qu'il ne soit pas oublié sur la terre ! »

A la manifestation participaient des représentants de toutes les nations alliées, avec bannières. Sur un char, tendu de noir, figurait un modèle du grand vapeur, prêté par la Compagnie Cunard.

Le défilé a produit une énorme impression.

La flotte marchande allemande aux Etats-Unis

Nous avons dit que, en cas de guerre entre l'Allemagne et l'Amérique, la flotte allemande de transatlantiques serait saisie et employée au service des Alliés. La perte pour l'Allemagne, rien que pour les bateaux internés, représenterait une somme se chiffrant par milliards. Le Norddeutscher Lloyd et la Hamburg Amerika Linie, seuls, ont dix-sept grands bateaux dans le port de New-York. Voici quelle en est la liste avec le tonnage :

Norddeutscher Lloyd		
Kaiser-Wilhelm II	tonnes	19,361
George-Washington	»	25,570
Friedrich-der-Grosse	»	10,771
Grosser-Kurfürst	»	13,102
Barbarossa	»	10,984
Prinzessin-Irene	»	10,893
Hamburg-Amerika		
Vaterland	tonnes	54,282
Hamburg	»	10,531
President-Lincoln	»	18,168
President-Grant	»	18,072
Pennsylvania	»	13,333
Sarnia	»	3,402
Pisa	»	4,967
Allemannia	»	4,630
König-Wilhelm-II	»	9,410
Prinz-Eitel-Friedrich	»	4,650
Prinz-Joachim	»	4,760

Il y a, en dehors de ces grands paquebots, une quantité de vapeurs et de navires de moindre tonnage à New-York et plusieurs autres ports des Etats-Unis.

Il y a une année

8 mai 1915

A l'est d'Ypres, les Allemands refoulent le front anglais entre les routes Ypres-Poelcappelle et Ypres-Gheluvelt et prennent les localités de Frezenberg et Verloorenhoeck

En Galicie, les armées austro-allemandes pressent les deux fronts des armées russes Dimitrief (Dunaietz) et Broussilof (Carpathes). L'armée Mackensen s'avance sur la ligne Szucin (sur la Vistule)-Debica (sur la Visloka)-Frysztak (sur la Vislok-Krosno-Besko-Komancza-crêtes des Carpathes-Oujok.

Entre le Prouth et le Dniester, les Autrichiens tiennent une offensive russe en échec et s'emparent de Zaleszyky, sur le Dniester.

La garde suisse pontificale

Samedi matin, au Vatican, dans la cour du Belvédère, les nouvelles recrues de la garde suisse pontificale ont prêté serment. Les officiers et les gardes avaient revêtu le riche uniforme dessiné par Raphaël.

Quelques notabilités de la colonie suisse assistaient à la cérémonie.

Echos de partout

LE FELD-MARÉCHAL VON HAESELER

On dit — mais ce n'est qu'un dire — que Guillaume II a terminé la carrière militaire du vieux maréchal de Haeseler, l'ancien commandant du corps d'armée de Metz en 1870, parce que, l'ayant chargé d'aider de ses conseils le kronprinz dans l'attaque de Verdun, son plan d'opérations n'a pas réussi.

Quoi qu'il en soit, c'est le cas de parler du maréchal octogénaire, qui, aux yeux du public allemand, a toujours joui d'un prestige exceptionnel.

Chose rare en Allemagne, et même ailleurs, le maréchal comte de Haeseler n'a jamais oublié les origines modestes de sa famille (son arrière-grand-père était boulanger). Il s'est toujours montré bienveillant envers les soldats ; volontiers, il cherchait à les faire parler et il avait, comme on dit, la pièce facile pour ceux dont les réponses le satisfaisaient.

Mais, s'il était populaire dans les chambrées, en revanche, les officiers le détestaient cordialement. Que ce fût à la manœuvre ou ailleurs, la seule annonce de son arrivée les glaçait.

Un matin, à Novéant, gare frontière, un escadron du 9e dragons, arrivé en reconnaissance — pour montrer aux hommes le poteau français — fait la grand'halte. Pendant que les cavaliers, à la tête de leurs chevaux, cassent la croûte, MM. les officiers, installés au buffet, déjeunent au champagne allemand. A peine sont-ils à table qu'un sous-lieutenant entre en coup de vent dans la salle en criant :

— *Gottlieb kommt !* (Gottlieb est le prénom du maréchal).

Vivement, tous bondissent de leurs sièges, accrochent leurs revolvers, se coiffent de leurs casques et se précipitent dehors, tandis que le capitaine, qui a complètement perdu la tête, renverse la table, et donne des coups de pied dans les seaux à glace où les bouteilles de champagne prennent le frais.

Mais le jeune sous-lieutenant s'était trompé : Gottlieb ne vint pas ce jour-là.

Les soldats n'ignoraient pas que le maréchal donnait régulièrement l'alerte à la garnison de Metz dans la nuit du mardi gras. La chose était si connue que, en 1903, le maréchal, descendant à l'écurie vers 3 heures du matin, le mercredi des Cendres, pour éveiller ses ordonnances, les trouva équipés et armés, tenant par la bride les chevaux tout harnachés. L'ahurissement que lui procura ce tableau fut complété par cette réponse des deux hommes :

— Nous pensions que Votre Excellence était prévenue qu'il y aurait une alerte cette nuit.

MOT DE LA FIN

Recrutement turc :

— Qu'est-ce que vous faites dans le civil ?

— Derviche tourneur.

— Très bien ! Vous irez aux usines de munitions.

POINTES SÈCHES

J'ai un faible pour les badauds : ils sont les philosophes du trottoir.

LA SUISSE ET LA GUERRE

Frontière fermée

Le *Basler Anzeiger* annonce une prochaine fermeture de la frontière allemande.

Des infirmières hospitalisées en Suisse

Une nouvelle œuvre, dont bénéficieront tous les pays belligérants et plus particulièrement ceux qui sont en communications faciles avec la Suisse, soit la France, l'Angleterre, la Belgique, l'Italie, l'Allemagne et l'Autriche-Hongrie, vient d'être créée : l'hospitalisation *gratuite* en Suisse, pendant l'été, des infirmières attachées aux armées en guerre. Un premier essai privé, tenté par M. le conseiller national Seiler, ayant donné de bons résultats, cette œuvre va être développée sur une grande échelle, en faisant appel à toutes les entreprises de l'industrie hôtelière suisse, aux stations de plaine comme à celles de la haute montagne.

L'œuvre est patronée par M. Hoffman, conseiller fédéral, Mme Hoffmann et M. Gustave Ador, conseiller national.

M. le conseiller national Alexandre Seiler fait partie du comité d'initiative.

CANTONS

LUCERNE

Election au Conseil d'Etat. — Le peuple lucernois était appelé hier à donner un successeur, au Conseil d'Etat, au regretté Félix de Schumacher. M. le conseiller national Erni était seul candidat.

Il a été élu par 9000 voix environ.

TESSIN

Elections communales. — Il y avait, hier, dimanche, le renouvellement des autorités communales (Municipalité et conseil communal) à Bellinzone et à Locarno. A Bellinzone, cinq listes étaient en présence : celle des radicaux bourgeois, celle des radicaux des faubourgs, celle des conservateurs, celle des socialistes grutléens et celle des socialistes indépendants. Ont été élus à la municipalité, quatre radicaux bourgeois, deux radicaux des faubourgs, trois conservateurs, un socialiste grutléen et un socialiste indépendant. Un siège reviendra encore à un radical bourgeois ou à un radical des faubourgs.

Voici le nombre de voix recueillies par chaque liste : 508 radicales bourgeoises, 309 radicales des faubourgs, 308 conservatrices, 140 grutléennes, 131 socialistes indépendantes.

Les conservateurs de Bellinzone se sont fort bien comportés. Ils gagnent un représentant à la municipalité. Quant à la répartition des sièges du conseil communal ou général, elle n'est pas encore connue.

A Locarno, il semble bien que nos amis ont perdu la partie, à une petite majorité.

Une deuxième conférence socialiste à Zimmerwald

La *Tagwacht*, de Berne, organe du parti socialiste bernois, a publié, samedi soir, un appel de la deuxième conférence internationale socialiste de Zimmerwald, qui s'est réunie, paraît-il, fin avril. L'appel porte la date du 1er mai 1916 et engage le prolétariat de tous les pays à lutter contre la guerre et à opérer sur les parlementaires socialistes une pression pour qu'ils refusent dorénavant tous crédits militaires.

L'appel se termine par ces mots : « A bas la guerre ! Vive la paix, la paix immédiate et sans annexion ! »

La *Tagwacht* dit ne pouvoir dire davantage maintenant sur les résolutions votées par la conférence. Un compte rendu officiel des travaux paraîtra dans quelques semaines.

Parmi les parlementaires qui ont participé à la conférence, la *Tagwacht* mentionne pour la France : MM. Pierre Brizon, député de l'Allier, Alexandre Blanc, député de Vaucluse, Raffin-Dugens, député de l'Isère ; pour l'Italie : MM. Prampollini, Morgari, Modigliani, Musatti et Dugoni ; pour l'Allemagne : MM. Hoffmann, membre du Landtag prussien, Fleissner, membre du Landtag saxon ; pour la Suisse : MM. Graber, Grimm et Naine ; pour la Serbie, M. T. Katzlerovitch.

Plusieurs députés socialistes du Reichstag allemand ont été empêchés de passer la frontière pour venir à la conférence ; il en a été de même de plusieurs députés et parlementaires qui voulaient y venir de France, d'Angleterre et d'Autriche.

L'appel porte la signature du parti socialiste suisse ; du parti socialiste italien et de la Fédération des syndicats d'Italie ; du parti socialiste et du *Labour Party* indépendant de Grande-Bretagne ; du parti socialiste ouvrier russe (comité central) et du parti socialiste révolutionnaire russe ; des groupements ouvriers israélites de Russie, Pologne et Lithuanie ; des trois partis socialistes polonais ; des groupes de la minorité d'opposition au sein du parti socialiste allemand ; des minorités syndicales et socialistes de France ; du parti social-révolutionnaire hollandais ; des partis socialistes ouvriers bulgare, roumain, portugais ; des jeunesses socialistes de Suède, Norvège et Danemark, des socialistes d'Amérique.

Le R. P. Sertillanges à Berne

Berne, 7 mai.

Le comité qui avait pris sur lui de prier le R. P. Sertillanges de comprendre la ville fédérale dans sa tournée de conférences n'était pas sans inquiétude sur l'issue de son entreprise. Non pas qu'il redoutât le moins du monde un échec pour l'illustre orateur dominicain. Mais il se trouvait que le samedi 6 mai, le seul jour où il était possible au P. Sertillanges de venir à Berne, était le jour fixé depuis longtemps pour la solennité musicale de la cathédrale (audition de la messe si bémol de Jean-Sébastien Bach) à laquelle tout le public bernois cultivé se fait une fête d'assister. Cette coïncidence risquait de faire le vide dans la salle du Grand Conseil où devait parler le grand conférencier, car beaucoup de personnes avaient retenu leur place au concert religieux de la cathédrale avant d'apprendre la venue du R. P. Sertillanges à Berne.

Crainte vaine. Malgré l'afflux de 1600 auditeurs à la cathédrale, la salle du Grand Conseil s'est remplie d'une assistance d'élite, recrutée dans tous les milieux de la ville fédérale, mais particulièrement, comme on le devine, dans les milieux catholiques et romands.

Ainsi composée, la salle a vibré beaucoup plus que les auditoires bernois habituels, dont on connaît la proverbiale impassibilité. La froideur coutumière d'une population difficile à émouvoir ne pouvait d'ailleurs tenir devant le verbe ardent de ce maître de l'éloquence française. Dès les premiers coups d'aile de cette parole dans les hauts horizons de l'épopée héroïque, les applaudissements ont éclaté. Bien vite un courant électrique d'enthousiasme s'est formé entre l'auditoire et l'orateur. Ce fut d'abord le délicat hommage à la Suisse hospitalière et charitable qui gagna le cœur de l'assistance. Puis, de degré en degré, la chaleur montait avec les accents de cette éloquence frémissante qui disait si noblement les aspirations et les espoirs de l'âme française grandie par les événements. Lorsque le conférencier a évoqué le passé de la France, en des images qui se déroulèrent sous des couleurs toujours plus chatoyantes, on a senti passer un véritable souffle d'épopée. « Nous paraissions avoir tout oublié, quand tout à coup les clochers sonnent, le tocsin gronde. Debout, Français, poudre des morts sublimes, race de héros ; allez-vous laisser périr tant de gloire, accumulée par l'immense collaboration des siècles ? Songez-vous à cette confuse exhortation de ceux dont la vie précéda la vôtre, dont les cendres ont formé le sol que vous foulez ? Entendez-vous les voix qui bruissent sans fin dans votre être moral : Va, lève-toi, prends cette route, embrasse cet idéal séculaire, continue Dieu en continuant tes père et mère, qui sont son visage en arrière, et en marchant vers cet idéal, qui est son visage en avant. Suis ta destinée, et, si quelqu'un veut t'en empêcher, brise-le, ou péris. Sois un héros, pour être un vrai Français. »

Combien d'entre nous, en ce moment, ne songeaient-ils pas aussi au glorieux passé de la Suisse et ne se sentaient-ils pas raffermis dans leur patriotisme, par cette fervente glorification de l'héritage ancestral ?

PETITE GAZETTE

L'impératrice Eugénie

On a célébré, vendredi, à Farnborough (Angleterre), le quatre-vingt-dixième anniversaire de l'impératrice Eugénie, ex-impératrice des Français. Mais, à cause de l'état de santé de l'impératrice, la cérémonie garda le caractère tout intime d'une fête de famille. Le prince Victor-Napoléon, dont le frère, le prince Louis, est à l'état-major du roi d'Italie, s'est rendu à Farnborough (lieu de résidence de l'ex-impératrice), auprès de sa tante. Le prince réside lui-même en Angleterre depuis l'automne de 1914, époque où il a quitté Bruxelles avec la princesse et ses deux enfants.

FAITS DIVERS

ÉTRANGER

Village incendié au Tyrol

Un violent incendie a détruit, samedi, presque complètement le village de Deutsch-Matrei, situé sur le col du Brenner. Des trains express ont été envoyés sur les lieux du sinistre avec des pompiers et des troupes.

SUISSE

Les crimes

Une grave affaire d'empoisonnement vient d'être mise au jour à Singen (Schaffhouse). Il y a un mois, deux sœurs mouraient à peu d'intervalle et une troisième tombait malade. Son mal présentant les mêmes symptômes que celui auquel avaient succombé ses deux sœurs, le médecin avisa le Parquet. Les cadavres des mortes furent exhumés et livrés à l'autopsie. Celle-ci révéla que les deux sœurs étaient mortes empoisonnées par l'arsenic.

La belle-mère des deux victimes et un homme, son complice, croit-on, ont été arrêtés.

— A l'entrée de la Linth, dans la lac de Wallenstadt, on a découvert le corps d'un homme décapité. L'enquête a établi qu'il s'agissait d'un assassinat ; mais on ignore tout du crime.

Les orages

Samedi soir, entre 6 et 7 heures, un orage, accompagné d'une terrible grêle, s'est abattu sur la région du lac de Constance. Le dommage est considérable.

FRIBOURG

Grand Conseil

SESSION DE MAI 1916

Séance du 5 mai

Présidence de M. E. Weck, président

Comptes de l'Etat pour 1915

Rapporteur : *M. Antoine Morard.*

M. le Rapporteur et *M. Musy, directeur des Finances,* commentent le message du Conseil d'Etat relatif aux comptes de 1915. Nous avons publié ce message le 21 avril, ce qui nous dispense d'y revenir.

M. le Directeur des Finances présente une remarque sur la situation du chemin de fer Fribourg-Morat-Anet. L'Etat devra faire encore une lourde dépense pour équilibrer le budget de cette Compagnie.

Il importe, ajoute M. le Directeur des Finances, que les cantons, malgré les difficultés de l'heure présente, fortifient leur situation par tous les moyens qui sont en leur pouvoir, afin de sauvegarder leur autonomie dans la plus large mesure possible. Ils doivent mettre tout en œuvre pour éviter l'emprise de la Confédération.

Le budget cantonal a triplé depuis un certain nombre d'années, parce que le rôle social de l'Etat s'est considérablement élargi. Le canton a fait beaucoup de choses dans un espace de temps relativement court. Il y aura néanmoins des dépenses nouvelles, auxquelles nous ne pourrons pas nous soustraire.

En résumé, il faut appliquer tous ses efforts à augmenter les recettes et à diminuer les dépenses.

On passe au détail des comptes.

RECETTES DU SERVICE ORDINAIRE

Section I. Propriétés de l'Etat : 2,858,744 fr. 11

Si l'administration de Belle-Chasse n'a pas versé les 25,000 fr. prévus sous la rubrique « Amodiation des domaines », elle a, par contre, versé, en 1915, directement 20,000 fr. au compte de construction.

Section II. Droits régaliens : 46,268 fr. 47.

Le chapitre des naturalisations accuse une augmentation de 2330 fr.

Section III. Impôts : 3,504,021 fr. 65.

Section IV. Amendes et émoluments : 60,245 francs 16.

Section V. Recettes diverses : 117,824 fr. 60.

Les rentrées des dépenses s'élèvent à 945,235 francs 79.

DÉPENSES DU SERVICE ORDINAIRE

Même rapporteur.

Section I. Grand Conseil : 34,826 fr. 70.

Section II. Conseil d'Etat et Chancellerie 62,796 fr.

M. le Rapporteur fait observer que le traitement des conseillers d'Etat est insuffisant et qu'il est urgent de l'augmenter.

M. Chassot préconise l'économie dans le personnel.

M. Bartsch est partisan de la réduction du nombre des députés, que l'on pourrait élire à raison d'un par quinze cents habitants. L'orateur demande où en est la question de la motion relative à la représentation proportionnelle.

M. le Président rappelle que le Grand Conseil discute les comptes de l'Etat.

M. le Directeur des Finances répond à quelques-unes des observations faites et insiste sur l'urgence de la création d'une caisse de retraite pour le personnel de la Chancellerie.

Le chapitre est adopté.

DIRECTION DE LA JUSTICE

Section I. Personnel et frais généraux : 45,537 fr. 90.

Section II. Tribunal cantonal : 43,323 fr. 54

Section III. Ministère public : 10,548 fr.

Section IV. Tribunaux d'arrondissements 146,523 fr. 60.

Section V. Justices de paix : 38,013 fr. 25.

Section VI. Poursuites et faillites : 1,562 fr. 20

Une observation remarque que la commission de surveillance des poursuites et faillites pourrait avantageusement être remplacée par une section du Tribunal cantonal.

Section VII. Procès civils : 100 fr.

Section VIII. Défense d'office : 375 fr. 80.

Le chapitre est adopté.

DÉPARTEMENT DES CULTES

Section IX. Personnel et frais généraux : 10,300 fr.

Section X. Subsides et contributions : 8,325 fr. 70 cent.

Total pour la Direction : 205,609 fr. 99.

L'ensemble de ce chapitre accuse une économie de 13,440 fr. 01, qui se rapporte principalement aux postes suivants : Frais relatifs à l'état civil, traitements des juges cantonaux, frais de procès civils à la charge de l'Etat.

Le chapitre est adopté.

DIRECTION DE L'INTÉRIEUR, DE L'AGRICULTURE DE LA STATISTIQUE ET DU COMMERCE

Section I. Personnel et frais généraux : 7,500 fr.

Section II. Préfectures : 48,944 fr. 25.

Section III. Agriculture : 291,249 fr. 82.

Section IV. Amélioration du sol : 81,322 fr. 35.

Section V. Statistique : 3,700 fr.

Section VI. Personnel, commerce et industrie : 3,377 fr. 20.

M. Pierre Zurkinden attire à nouveau l'attention du Grand Conseil sur la question des apprentissages.

M. Chassot demande qu'on travaille à développer le commerce et l'industrie dans le canton.

M. Torche, directeur de l'Intérieur. Une économie de 8,406 fr. 38 a été réalisée sur le budget.

Le seul poste qui présente un sensible excédent de dépenses est l'art. 15 : celui des « subventions à l'assurance du bétail ». Le surplus de dépense de 3,762 fr. 20 est dû à l'augmenta-

tion du nombre des animaux assurés, dépense qui est d'ailleurs compensée par l'augmentation de la recette correspondante : « Subside fédéral à l'assurance du bétail ».

Le chapitre est adopté.

DÉPARTEMENT MILITAIRE
DES FORÊTS, VIGNES ET DOMAINES

Section I. Personnel : 32,526 fr. 70.
Section II. Habillement : 518,861 fr. 30.
Section III. Frais généraux : 358,696 fr. 95.
Section IV. Forêts : 195,143 fr. 72.
Section V. Vignes : 23,250 fr. 27.
Section VI. Domaines : 1,611 fr. 75.
Section VII. Pêche et chasse : 24,554 fr. 30.

M. le Rapporteur fait observer qu'il a été dépensé une somme dépassant de 303,861 fr. 30 les prévisions budgétaires.

Cet important surplus de dépenses est dû à la longue période de mobilisation des troupes et aux frais du nouvel équipement.

Il est compensé approximativement par l'augmentation de la recette correspondante « Bonification fédérale pour habillement et équipement ».

Les secours aux familles de soldats indigents accusent aussi une augmentation sensible de 231,427 fr. 38 : encore une conséquence de la longue mobilisation des troupes fribourgeoises.

Le produit des taxes militaires est monté de 110,000 fr. à 343,141 fr. 90, et les provisions allouées aux communes et aux receveurs se sont élevées dans la même proportion.

Le chapitre est adopté.

DIRECTION DES FINANCES

Section I. Personnel : 159,107 fr. 32.
Section II. Intendance des sels et boissons : 179,066 fr. 92.
Section III. Direction du timbre : 3,135 fr. 95.
Section IV. Frais généraux d'administration : 99,080 fr. 76.
Section V. Redevances : 10,392 fr. 90.
Section VI : Cadastration : 531,644 fr. 35.
Section VII. Dépenses diverses : 275,007 fr. 97.
Section VIII. Intérêts de la dette publique : 3,359,504 fr. 05.
Section IX. Procédure pénale : :48,764 fr. 47.

M. le Rapporteur. Les économies de 26,524 fr. 25 cent., réalisées sous la rubrique « Sel et boissons », sont la conséquence de la diminution de recette enregistrée dans la vente du sel.

Les frais généraux d'administration ont augmenté de 7,870 fr. 43. C'est ainsi que, en prévision de la hausse du papier, l'administration a augmenté ses réserves. Elle a réalisé, de ce chef, une économie, attendu que les prix des papiers *ont augmenté du 50 %.*

Les frais de cadastration sont en diminution de 12,494 fr. 70. Cette diminution est due au retard survenu dans les travaux de cadastration de Grolley, Middes, Saint-Antoine, Wünnewyl, Gletterens, Saint-Aubin, Les Friques. Le service militaire est, dans la plupart des cas, la cause de ce retard.

M. le Directeur des Finances a étudié l'importante question de la suppression des receveurs d'Etat. On a émis l'idée que le travail des receveurs pourrait être fait par les préfectures et les agences de la Banque de l'Etat. On fait à ce sujet, à l'heure actuelle, une expérience à Morat. Mais la Direction des Finances n'est pas persuadée de la nécessité de la suppression préconisée. L'économie réalisable ne serait pas très importante ; elle entraînerait, en outre, des complications pour la Banque de l'Etat. Le Conseil d'Etat étudiera néanmoins la question.

M. le Directeur des Finances donne ensuite quelques renseignements sur la perception de l'impôt de guerre. Cet impôt atteindra 18,000 contribuables possédant une fortune supérieure à 10,000 fr. Le produit total de l'impôt s'élèvera de 700,000 à 800,000 fr. pour le canton.

En terminant, l'orateur émet le vœu que chaque Direction prenne à sa charge toutes ses dépenses.

M. Chassot voudrait que les vérifications des cadastres sur le terrain soient accélérées dès que l'on remarque que le travail est bien fait.

M. Paul Rœmy se plaint que la commission des servitudes n'ait pas fonctionné dans le district du Lac.

M. le Directeur des Finances déclare prendre acte de ces observations.

Le chapitre est adopté.

DIRECTION DE LA POLICE
ET DE LA SANTÉ PUBLIQUE

Section I. Personnel : 9,465 fr.
Section II. Gendarmerie : 238,163 fr.
Section III. Maison de force : 26,423 fr. 53.
Section IV. Maison de correction et colonie pénitentiaire : 65,470 fr. 57.
Section V. Prisons d'arrondissements : 2,090 francs 75.
Section VI. Frais généraux : 27,283 fr. 24.

Adopté.

DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS

Section I. Administration générale : 8,644 fr. 65 cent.
Section II. Ponts et chaussées : 396,577 fr. 99.
Section III. Bâtiments : 204,864 fr. 25.
Section IV. Chemins de fer : 7,450 fr. 95.

Adopté sans observation.

Séance du 8 mai

Présidence de M. E. Weck, président.

Il est donné lecture d'une motion signée de nombreux députés demandant l'introduction des chasses gardées dans le canton de Fribourg.

La loi sur la danse (2me et 3me débats), est adoptée. En conséquence, le troisième jour de la « bénichon » est définitivement supprimé. Le compte rendu administratif de la chancellerie d'Etat pour l'année 1914 est approuvé.

On passe au projet de décret concernant l'aménagement d'une station cantonale de désinfection. (Rapporteur : *M. le docteur Clément.*) Adopté.

Le deuxième débat du projet de loi relatif à la modification de différentes dispositions fiscales et spécialement à la suppression de certains privilèges, est achevé. La loi a subi quelques modifications qui ont donné lieu à une intéressante discussion.

Il est donné lecture d'une motion demandant la modification d'un article du code de procédure civile.

Un message concernant l'achat d'un pâturage est renvoyé à la commission d'économie publique.

Ordre du jour de demain : Nominations ; compte rendu administratif pour 1914 (suite) ; comptes de l'Etat pour 1915 (suite) ; motions diverses ; achat de pâturage ; demande en grâce.

Le doctorat de M. le professeur Masson

Jeudi, 11 mai, à la Sorbonne, à Paris, il sera procédé solennellement à la proclamation du jugement de la faculté des lettres de Paris sur les thèses de doctorat de M. Masson, tué le 16 avril.

La maison de Chalamala

M. E. Diricq, avocat, propriétaire, depuis plusieurs années, de la maison de Chalamala, à Gruyères, nous écrit :

Lausanne, 4 mai.

Monsieur le Rédacteur,

Plusieurs journaux ont annoncé la vente de la Chalamala de Gruyères à un Américain et vous en parlez dans la *Liberté* du 3 courant. Permettez-moi de faire remarquer que cette information n'est pas exacte ; l'immeuble n'est pas encore vendu. Il le serait depuis longtemps si l'on avait voulu accepter l'offre avantageuse qui fut faite, en 1913, pour y installer un hôtel-pension. Les pourparlers actuels ne poursuivant pas le même but ont plus de chance d'aboutir. A propos de cette vente, on a déploré une fois de plus le sort de tant d'immeubles historiques qui passent dans des mains étrangères. C'est fort bien, mais si l'on veut éviter cet inconvénient, il faudrait que les pouvoirs publics fissent les sacrifices nécessaires. La commune de Gruyères aurait acheté cet immeuble si elle avait pu obtenir, de la Confédération, le subside qui fut immédiatement demandé par l'entremise de l'Etat de Fribourg. Mais la Confédération refusa. Cependant, si je suis bien informé, une subvention avait été accordée, quelque temps auparavant, pour l'achat d'un immeuble historique à... Schaffhouse. La commune de Gruyères, n'ayant pas l'appui financier de l'autorité, renonça à son projet. N'aurait-il pas été possible de faire cette acquisition sans la subvention fédérale ? Je l'ignore, mais je sais, par contre, que, pour mettre ce vieux souvenir du pays fribourgeois à l'abri de toute transformation et lui assurer son immuable caractère, on aurait facilement pu obtenir du propriétaire les sacrifices utiles à la réalisation de ce projet.

Veuillez agréer, Monsieur le Rédacteur, l'assurance de mes sentiments distingués.

E. Diricq, av.

* * *

L'existence du bouffon Girard Chalamala est historiquement indiscutable. Son testament du 25 mai 1349, conservé dans le coffre des archives paroissiales de Gruyères, est non seulement un monument de grand bon sens, de vraie piété et d'insigne générosité ; il est, en outre, un acte d'identité incontestable. Malheureusement, il n'en *est pas de même de la maison qu'une tradition* locale erronée veut bien, gratuitement, d'ailleurs, lui attribuer. On touche, ici, au domaine des hypothèses, dont l'étendue infinie permet à tout esprit superficiel de se mouvoir à l'aise, bien que *a posse ad esse non valet illatio*, dit la vieille scolastique. De la simple possibilité que cette maison ait pu être l'habitation du mime, on ne saurait légitimement conclure à la réalité. Bien mieux, si parfois les données archéologiques suppléent au défaut ou au silence des documents écrits, on peut dire que, ici, les pierres parlent. D'une voix unanime, elles crient à l'observateur : « On nous fait un honneur que nous ne pouvons agréer ; nous n'appartenons pas à la maison de Chalamala, du bouffon du comte Pierre IV. » En effet, la façade porte, encastré dans la muraille, un cartouche avec la date 1531 sculptée en relief ! Cette coquette petite maison n'en vaut pas moins pour autant. Elle est un joli morceau d'architecture populaire du XVIme siècle. La *formule gothique, déformée,* il est vrai, se marie agréablement et naïvement à des formules de la Renaissance française. Le rez-de-chaussée, plus simple et plus sévère, ainsi que la fenêtre géminée se terminant en arcs en accolade ou à tafon, appartiennent au style gothique campagnard de la fin du XVme siècle et du commencement du XVIme. A Gruyères même, de nombreuses portes d'entrée « datées » prouvent que cette formule gothique survivait encore vers la fin du XVIme siècle. Les deux autres groupes de fenêtres relèvent de la Renaissance, avec quelques réminiscences gothiques, contrastant ainsi avec leurs voisines. Tous les motifs décoratifs de la façade, même les corbeaux, correspondent à la date inscrite sur le cartouche. Cette maison est un spécimen intéressant. A ce titre, elle mérite certainement d'être conservée soigneusement et classée par le Haut Conseil d'Etat, afin de la préserver de toute modification préjudiciable à son cachet.

Il est donc parfaitement établi que cette maison est faussement attribuée à Chalamala. Est-elle mêmement construite sur l'emplacement de la maison authentique du bouffon ? Certains le pensent. C'est ainsi que le *Fribourg artistique,* par exemple, (année 1910) dit : « Après avoir réglé minutieusement en neuf articles les détails de sa sépulture, Chalamala institue comme héritier universel son frère Michel, dit Brisizom, désigne une série de légataires, au nombre desquels sa femme Raynalda, qui reste jouissante de la moitié de tous ses biens et « de sa maison », assez clairement désignée, malgré les transformations survenues, pour que nous puissions affirmer que, comme emplacement, cette maison coïncide avec celle dont nous donnons la reproduction. » Je n'oserais — et pour cause — être si affirmatif. Le testament latin dit textuellement : « *En outre (je donne et lègue), à Raynalda,* mon épouse, l'usufruit, sa vie durant, de la moitié seulement de ma maison en indivis, sise à Gruyères, à côté de la maison de Mermet-Moret, charretier, d'une part, et mon jardin, d'autre part. » De ce texte, il ressort clairement que Girard Chalamala possédait, à Gruyères, une maison, et que cette dernière était voisine de celle de Mermet-Moret. C'est tout ce qu'il est permis de tirer de cette phrase du testament et rien de plus. Où était cette maison de Chalamala ? A côté de celle de Mermet-Moret. Où était celle de Mermet ? Jusqu'ici, nul ne le sait ; aussi, ne peut-on sans arbitraire identifier son emplacement. Les grelots qui servent de décor à l'encadrement d'une fenêtre de l'étage sont un témoignage trop fragile pour qu'on s'y arrête sérieusement. Un mime, au XVIme siècle, s'était fait construire cette demeure originale. Le règne des bouffons de cour a été long partout, mais surtout dans nos petites cours de campagne, où les distractions étaient si peu nombreuses et la vie si monotone. D'ailleurs, Chalamala mentionne que plusieurs mimes vivaient à Gruyères de son temps.

C'était une véritable profession, lucrative pour le bouffon habile. Prétendre que, en plein XVIme siècle, on ait sculpté dans une façade de maison neuve des grelots symboliques en souvenir d'un homme mort depuis environ 200 ans est puéril. Les morts sont, hélas, bien vite oubliés.

En définitive :

1° La maison dite de Chalamala date de 1531. Elle ne peut donc être celle dudit personnage, qui testa en 1349 ;

2° Il est impossible même d'affirmer catégoriquement que cette maison de 1531 soit construite à l'emplacement de celle de Girard Chalamala.

N. Peissard.

L'incendie d'Onnens

On nous transmet, d'Onnens, les détails suivants sur l'incendie de la maison de MM. Favre :

Les deux enfants qui ont aperçu, les premiers, le feu ne jouaient pas dans la grange de l'immeuble. Le fils du propriétaire et un autre garçon, âgés de 13 et 14 ans, étaient entrés à l'étable, pour y voir du jeune bétail. A peine y avaient-ils pénétré qu'ils aperçurent, par les volets de la mangeoire restés ouverts, une lueur à l'intérieur de la grange et qu'ils entendirent un crépitement. Ils coururent à la grange et ils venaient d'en ouvrir la porte, lorsque les flammes jaillirent d'un tas de regain et se répandirent rapidement tout alentour.

Les deux garçons, ne perdant pas leur sang-froid, donnèrent aussitôt l'alarme et commencèrent à sortir le bétail. Le propriétaire était, en ce moment, aux champs, avec sa famille ; seuls, un de ses garçons et sa femme étaient à la maison ; mais Mme Favre, occupée au jardin, ne s'était aperçue de rien.

L'immeuble incendié ne comprenait qu'un logement. Le pont de décharge, construit dernièrement, n'était pas achevé complètement et, par conséquent, non assuré. Il a été complètement détruit. On peut estimer la perte que subit le propriétaire à au moins 15,000 francs.

Alerte

On nous écrit :

Samedi soir, vers 7 ¼ heures, un violent feu de cheminée s'est déclaré, à la boulangerie de M. Carrard, à Estavayer-le-Lac, mettant en émoi tout le quartier de Rivaz. A peine l'alarme était-elle donnée que le corps des sapeurs-pompiers se rendait sur les lieux et maîtrisait le feu, au moyen d'extincteurs.

Les dégâts sont peu importants.

SOCIÉTÉS DE FRIBOURG

Chœur mixte de Saint-Nicolas. — Ce soir, lundi, 8 ¼ h., répétition au local.

Société de gymnastique « Fribourg Hommes ». — Ce soir, lundi, à 8 ¼ h., leçon de gymnastique au local des Grand'Places.

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE

Technicum de Fribourg

Du 8 mai

BAROMÈTRE

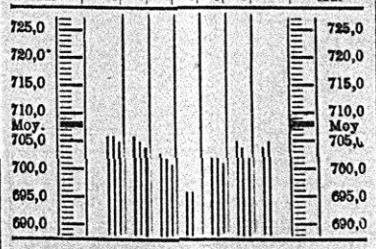

TEMPS PROBABLE
dans la Suisse occidentale

Zurich, 8 mai, midi.

Ciel nuageux à variable au Jura. Pour le moment, encore quelque pluie.

DERNIÈRE HEURE

La bataille de Verdun

Paris, 8 mai.

Havas. — La bataille redouble d'intensité devant Verdun. L'action, localisée ces derniers jours sur la rive gauche de la Meuse, s'étend *aujourd'hui sur la rive droite.*

A l'ouest de la Meuse, d'abord, l'ennemi, qui bombardait depuis 48 heures sans discontinuer, avec une intensité jamais encore égalée, les positions de la cote 304, a lancé de violentes attaques massives contre notre front entre la cote 304 et le Mort-Homme.

Plusieurs fois de suite, il a renouvelé ses efforts ; mais les feux conjugués de nos mitrailleuses et de nos batteries arrêtèrent chaque fois son élan, causant des pertes importantes dans ses rangs.

A la fin de la journée, quand cessa le combat, l'adversaire n'avait obtenu qu'un résultat bien mince, en vérité : pouvoir pénétrer dans un boyau de la cote 304, qui nous appartient toujours et qui, au surplus, est encore éloignée de plus de 15 kilomètres de Verdun.

Suivant la méthode dont ils usèrent déjà précédemment et qui consiste à faire pression sur nos deux ailes à la fois, les Allemands menèrent simultanément sur la rive droite une affaire parallèle préparée également par un feu violent. A plusieurs reprises ils foncèrent sur nos positions établies entre le bois d'Haudremont et le fort de Douaumont.

Ils réussirent à prendre pied, sur une longueur d'environ 500 mètres, dans une tranchée avancée, qui était d'ailleurs très proche de la leur, dans la partie ouest du secteur visé, soit Haudremont ; mais, au centre et à l'est du front d'attaque, devant le fort de Douaumont, leurs assauts compacts furent partout brisés.

Ainsi, d'une part, l'adversaire n'atteignit pas la partie gauche de la cote 304 qu'il se proposait d'enlever et, d'autre part, sur la partie droite, il ne força pas davantage nos positions frontales devant Verdun.

Partout, l'état-major allemand jouait grand jeu. Son effort fut considérable ; mais il devient de plus en plus évident que les résultats obtenus par l'ennemi ne correspondent pas à l'énormité des moyens qu'il met en œuvre, ni à l'effroyable consommation d'hommes qu'il subit.

Milan, 8 mai.

Commentant la nomination du général Nivelle au commandement de Verdun et celle du général Pétain au commandement du secteur Soissons-Verdun, le *Corriere delle Sera* fait remarquer que l'un et l'autre n'étaient que colonels au début des hostilités.

La note allemande et la guerre sous-marine

New-York, 8 mai.

(Radiogramme du correspondant de l'Agence Wolff.) — On mandait de Washington à l'*Associated Press,* le 5 mai :

Ce soir, il a été déclaré, de source compétente, que, si le texte officiel de la note allemande correspondait au texte non officiel publié par les dépêches de journaux, les Etats-Unis accepteront les assurances qu'elle contient et en attendront la réalisation.

L'émeute de Dublin

Londres, 8 mai.

Havas. — Le nombre des civils tués pendant l'insurrection de Dublin et enterrés jusqu'ici s'élève à 112, dont 20 femmes.

A la suite du manque de main-d'œuvre, de nombreux cadavres ont été enterrés sans cercueil.

Le général Townshend

Constantinople, 8 mai.

Wolff. — On annonce, de Bagdad, l'arrivée en cette ville du général Townshend, de quatre autres généraux et d'officiers d'état-major.

Les autres officiers et les soldats faits prisonniers y arriveront peu à peu, ces jours prochains.

Londres, 8 mai.

Havas. — Un rapport du commandant en chef de Mésopotamie annonce que le nombre de prisonniers anglais malades faisant partie de la garnison de Kout-el-Amara, échangés jusqu'ici *s'élève à 629.*

Vapeur contre sous-marin

Toulon, 8 mai.

(Havas.) — Le vapeur *Doukalla* est arrivé à Toulon. Le navire a été attaqué par un sous-marin, mais, en navigant en zigzags, il a évité la torpille, qui a passé à un mètre du gouvernail.

Le *Doukalla,* apercevant le périscope du sous-marin, a dirigé sur lui plusieurs coups de canon.

Les passagers, qui avaient mis leur ceinture de sauvetage, ont conservé le plus grand calme

Le tsar sur le front

Tsarkoïé-Selo, 8 mai.

Vestnik. — L'empereur Nicolas est parti pour le front de l'armée russe.

Le prince de Galles

Milan, 8 mai.

Le prince de Galles continue son voyage sur le front italien. Après sa visite au roi sur le front de l'Isonzo, il est parti pour le Cadore et le Trentin.

Le ministre du Brésil à Berlin

Milan, 8 mai.

De Paris au *Corriere della Sera :*

Le *Courrier du Brésil* annonce que le ministre brésilien à Berlin a envoyé sa famille en Suisse, afin qu'elle ne souffre pas trop de la cherté des vivres.

(*On sait* aussi que les relations sont tendues entre l'Allemagne et le Brésil à cause du torpillage du vapeur brésilien *Rio-Branco.* Si les Etats-Unis entraient en hostilités contre l'Allemagne, le Brésil se joindrait probablement à eux. C'est peut-être aussi cette éventualité qu'envisage le ministre du Brésil à Berlin.)

Le sort de la Pologne

Milan, 8 mai.

Le *Secolo* publie un important article du professeur Bataglini, de l'université de Rome, sur le silence qu'observe la Quadruple Entente au sujet de la Pologne. M. Bataglini se demande si l'on veut donc laisser les empires centraux s'inquiéter seuls du sort des Polonais. Il y a pourtant, dit-il, de très nombreux Polonais qui penchent ouvertement vers les Alliés et beaucoup d'autres qui ont pour eux des sympathies secrètes. Il faut souhaiter qu'une entente intervienne, surtout entre l'Angleterre et la Russie, pour une réglementation de la question polonaise. Il faut souhaiter aussi, de la part de Pétrograd, une politique plus libérale à l'égard de la Pologne, sinon le parti polonais austrophile, qui collabore chaque jour plus étroitement avec les puissances centrales, arrivera à ses fins et une armée polonaise, qu'on peut évaluer à un million d'hommes au moins, pourra être recrutée dans un avenir plus ou moins éloigné.

SUISSE

Les élections à Locarno

Lugano, 8 mai.

M. — Le résultat des élections communales de Locarno confirme malheureusement nos prévisions. La majorité a passé des conservateurs aux radicaux. Sur 653 électeurs qui ont pris part au scrutin d'hier, 336 ont voté la liste libérale, qui a passé ainsi à une trentaine de voix de majorité. La municipalité de Locarno comptera donc désormais 6 radicaux et 5 conservateurs.

Quant au conseil communal ou général, il comptera 21 libéraux-radicaux, 17 conservateurs et 2 Suisses allemands.

Les derniers événements et une pression considérable ont amené ce revirement dans la politique locarnaise.

Le canon à la frontière

Bâle, 8 mai.

Samedi et hier, on a de nouveau entendu de longues canonnades dans la direction de l'ouest. De sanglants combats ont dû se livrer dans le Sundgau.

Un escroc

Sion, 8 mai.

La police vient d'arrêter un nommé Fassnacht, Fribourgeois, qui, disant s'appeler marquis de Carnaval et être attaché à la légation de Russie, avait commis des escroqueries multiples à Sion, Sierre et Montana. F. a été écroué à Brigue.

Coup de feu mortel

Bonfol, 8 mai.

Hier soir, dimanche, un soldat du Seeland bernois, Albert Kocher, de garde dans un poste, a été atteint d'une balle au cou, un camarade ayant par mégarde tiré un coup de fusil. Kocher a succombé ce matin.

Evadés

Liestal, 8 mai.

Deux prisonniers de guerre russes ont été amenés au bureau de police de Liestal. Ils se sont évadés du camp de Wahn, près de Cologne, ont suivi la rive gauche du Rhin et franchi la barrière frontière de fils de fer barbelés aux environs de Schœnenbuch.

Deux autres fuyards russes, venant d'un camp du Wurtemberg, ont été arrêtés à Bâle et conduits à Berne.

Grand Conseil valaisan

Sion, 8 mai.

H. — La session de mai du Grand Conseil du Valais s'est ouverte ce matin, lundi. MM. Laurent Rey, de Monthey, et Jules Zen-Ruffinen, de Loèche, ont été nommés président et vice-président de l'Assemblée.

LES SPORTS

Pour la coupe romande de football

Hier, dimanche, à Colombier, *Stella I,* de notre ville, a battu *Cantonal I,* de Neuchâtel, par 6 buts contre 4.

Par cette victoire, les Stelliens sont désormais en tête de leur groupe.

Calendrier

MARDI 9 MAI

Translation des reliques de saint Nicolas

Ces reliques furent transférées de l'Abbaye de Hauterive, près Fribourg, à la collégiale de Saint-Nicolas de Fribourg.

Saint Grégoire de Nazianze
évêque et docteur de l'Eglise

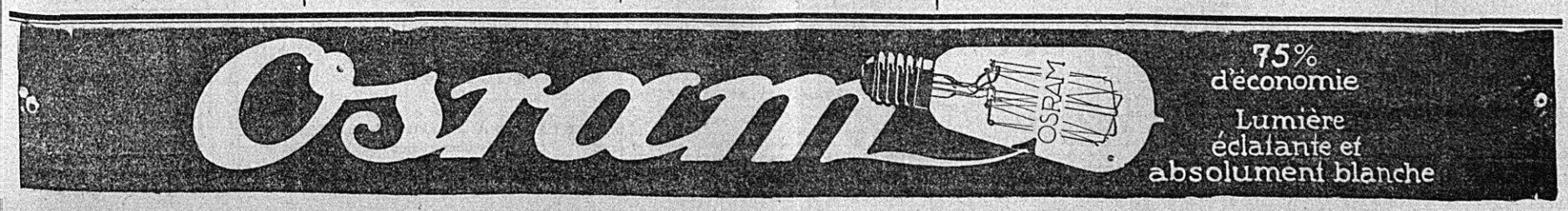

37 *Feuilleton de la LIBERTÉ*

Comme une terre sans eau

Par Jacques des Gachons

Après avoir poussé cette double exclamation, Manin lança vers le plafond quelques bonnes bouffées de tabac. Il avait lieu d'être satisfait des conseils qu'il avait donnés à Camille : d'abord, sans aucun doute, ce troisième Joubert avait du talent, et puis, d'un simple pantin, il avait fait un homme. « Je suis si content de parler métier avec vous ! » Comme il avait bien dit cela sans fausse honte ! C'était un inutile de moins sur le pavé de Paris !

— Travailler, reprit Manin, qui s'était renversé dans le fauteuil. Travailler ! Toute l'humaine sagesse tient dans ce mot. Travailler et croire à son travail. Le malheureux qui ne voit pas la beauté, ou tout au moins la nécessité de son labeur est à plaindre. Il faut travailler dans la bonne humeur, quoi qu'on fasse. Quand je vois un commerçant affaissé derrière son comptoir, les mains ballantes, j'ai envie de lui crier : « Allons, debout ! Remue-toi. Mets de l'ordre sur tes rayons. Souris au client. Empresse-toi. Que ton corps et ton esprit vivent. Allons, debout, réveille-toi ! » Et à l'employé bougonneur, derrière son guiche : « Mais, insensé, déride-toi : tu te vieillis à plaisir. Intéresse-toi à la vie qui passe devant tes yeux. Ne maudis pas ton gagne-pain, cela te portera malheur ! » Parmi les ouvriers, les peintres seuls chantent en travaillant. Pourquoi ? J'imagine que c'est parce qu'ils mettent de la fraîcheur, de la jeunesse à tout ce qu'ils touchent : ils transforment la réalité, presque à leur gré. Il faut se faire du monde une vision personnelle ; ajouter, à ce qui est, une couleur nouvelle.

Il est certain que l'artiste est privilégié, puisque son métier, à lui, c'est justement de créer. Il n'a pas besoin de regarder par-dessus l'épaule du voisin pour voir ce qu'il fait. L'un copie ce qu'il voit de ses propres yeux, en l'arrangeant selon son génie personnel. Celui-là, au contraire, raconte les histoires qui vivent dans son cerveau, en ayant soin de les étayer sur la réalité quotidienne, monument incomparable que nul constructeur humain n'égalera jamais...

Tiens, veux-tu, sortons ? Tu me reconduiras un bout de chemin le long des quais, la plus belle promenade de Paris. On ne doit pas faire trop longtemps de la théorie : cela dessèche. Allons nous désaltérer dans la foule, dans mon cher grouillement parisien.

Tout en parlant, Manin, d'un pouce agile, enfonçait du tabac dans une autre pipe, puis alluma son briquet à pierre, et, jetant sur ses épaules sa pèlerine, entraînait Camille dans la rue.

— Connais-tu l'hôtel Lambert ?

— Non.

— Misérable ! Tu habites l'île Saint-Louis, et tu ne vas pas voir, tous les huit jours, cette merveille française !

Camille se laissa docilement conduire jusqu'au bout du quai de Béthune. Les arbres qui encadrent l'hôtel avaient leur parure printanière, comme un or tout neuf sertit un vieux bijou. Derrière la ceinture de balcons, les hautes fenêtres montraient leurs stores de bois et leurs rideaux. Au dedans comme au dehors la vie continuait.

— C'est un vieux livre toujours jeune, un de ces livres qu'on sait par cœur, et dont la simple vue suggère un monde de pensées !

Puis, par la rue Saint-Louis-en-l'Ile, ils allèrent vers Notre-Dame.

— C'est trop beau, murmura le vieil artiste. Il y a des jours où je ne puis lever les yeux vers cette splendeur... Des hommes ont créé cela, des hommes, de la même race que ce petit apache blême qu'on a acculé hier dans une cave et qui se défendit comme une bête traquée ; de la même espèce que cet « homme d'affaires » qui vient de ruiner cinq ou six mille petites gens qui lui avaient confié leurs économies... ; de la même famille que cet anarchiste qui s'est fait éventrer par la bombe qu'il destinait justement à Notre-Dame !... Petit, il faut être avec ceux qui bâtissent les cathédrales contre ceux qui les détruisent. Il faut être avec ceux qui édifient contre ceux qui anéantissent. Il y a, à Paris, dix mille canailles et cinq mille grotesques dont on ne cesse de s'occuper, contre deux millions d'acharnés travailleurs... Regarde...

Postés en face de la rue de Seine, à l'entrée du Pont-Neuf, Manin et Camille, le bras de l'un passé dans le bras de l'autre, observèrent un moment le mouvement du Paris occupé. Pour un flâneur, que de gens pressés ! Les autobus, les tramways se croisaient ; de lourds camions s'engouffraient dans l'étroite artère qui traverse le vieux quartier de la Monnaie. Des ouvriers creusaient une longue tranchée sur le quai des Grands-Augustins. D'autres, grimpés sur des échafaudages, bâtissaient un haut immeuble. A travers les vitres des maisons du quai, on apercevait des hommes, des femmes, penchés sur leur besogne. Les clients entraient, sortaient des boutiques. Des étudiants, fuyant le quartier, se hâtaient vers leur sixième, pour mûrir les cours dont ils venaient. Des gens de tous les âges furetaient dans les boîtes aux bouquins. Et, de l'autre côté du parapet, des chalands glissaient sur l'eau, apportant à Paris du charbon, des pierres ou du blé, tandis que des bateaux-lavoirs parfait le bruit des battoirs et des langues...

— Ceux qui disent du mal de Paris, mon cher Camille, ne le connaissent pas. Paris est la ville formidable et délicieuse qui réalise tous les rêves, procure toutes les joies. Place publique ou désert, à volonté. A Paris, on peut être tour à tour une plume dans l'ouragan, un cri perdu dans la tempête, ou bien, tout seul, dans le grand silence qu'on se crée en soi-même, une force indomptable ! Mais ce qui est préférable, c'est de juste milieu, se sentir une unité de ce nombre, une parcelle de cet élan, une goutte de ce torrent...

Ils avaient repris leur marche. Camille écoutait en souriant les paroles du vieux peintre. Cet enthousiasme lui faisait du bien. Il n'avait garde d'interrompre. C'était comme la grande symphonie de la Ville qui se traduisait en une seule voix sympathique :

— Il faut aimer Paris. Et Paris te rendra ton amour au centuple. Certes, on y trouve les plus terribles tentations. Tant pis pour ceux qui y succombent ! Il n'est pas si malaisé de s'en garantir. Paris est la Ville ardente qui brûle ceux qui ne sont pas dignes d'elle, mais qui communique aux autres son feu sacré...

Camille ne quitta Manin que devant la porte de son atelier. Il était tard et il allait se reprocher le temps perdu quand il songea à tout ce que les discours naïfs du vieil homme contenaient d'affection, d'amitié véritable à son adresse, et il pardonna à Manin d'avoir été un peu bavard. Comme il se sentait attiré vers Manin maintenant, comme il sentait ses propres idées se calquer sur celles du vieil artiste qu'il avait si souvent ridiculisé ! Qu'il avait honte des mots lancés jadis à son adresse pour l'amusement des Patrisco et des Maracajas !... Sans négliger sa collaboration à quelques petites revues, sa grande occupation était d'amasser des matériaux. Il allait partout en quête de visages amusants, caractéristiques. Ce Paris qui enthousiasmait si justement le vieux Manin, il commençait de le battre, non plus en promeneur aveugle, mais en chasseur diligent, à l'affût des belles proies.

(A suivre.)

Publications nouvelles

Précisément parce que je suis Allemand ! — Eclaircissements sur la question de la culpabilité des Austro-Allemands posés par le livre *J'accuse*. Edition française. Un vol. in-16, 1 fr. 50. Librairie Payot et Cie, Lausanne.

J'accuse reste toujours le livre dont on parle. Les « réponses » qui y sont faites augmentent en nombre. La dernière vient de paraître à Zurich sous le titre de « Anti-J'accuse ». Dans tous les pays civilisés, *J'accuse* a été traduit et commenté. Un compatriote de l'auteur vient de se ranger à ses côtés, et, dans une étude en langue allemande, dont la traduction française sort de presse : *Précisément parce que je suis Allemand*, M. Fernau répond aux critiques faites à *J'accuse*.

†

Madame Etienne Bulliard ; Monsieur et Madame Jacques Bulliard Grivel et leur famille ; Monsieur et Madame Louis Collomb-Bulliard et leur famille ; Monsieur et Madame Ernest Bulliard-Aerni et leur famille ; Madame veuve Bulliard-Davet, à Fribourg ; Monsieur et Madame Nicolas Piller-Bulliard et leur famille, à Fribourg ; les familles Bulliard, Lanthemann, à Fribourg ; les familles Bovey, à Neyruz, et Cattin, ont la profonde douleur de faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

MONSIEUR

François BULLIARD

leur cher frère, beau-frère, oncle et neveu, décédé le 7 mai, dans sa 41me année, après une longue maladie chrétiennement supportée.

L'office d'enterrement aura lieu à Saint-Nicolas, mardi 9 mai, à 8 ½ heures.

Maison mortuaire : 19, Grand'Fontaine.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

R. I. P.

André BOVET
Evêque
de Lausanne et Genève

Edition de luxe : 3 fr. 50

Edition populaire :
1 fr. 20

EN VENTE
à la Librairie catholique
130, Place Saint-Nicolas
et Avenue de Pérolles, Fribourg

ON DEMANDE
un garçon de peine
pour le 15 mai.
S'adresser à la **Maison S. Knopf.** H 2318 F 2243

Famille catholique de Berne, un enfant, 3 adultes, **demande** une
bonne à tout faire
sachant un peu de cuisine, lessive. Gages : 35 à 40 fr.
S'adr. : **Delvaux,** *36, rue de la Caserne,* **Berne.** 2144

ABONNEZ-VOUS aux
CAUSERIES
Fribourg (Suisse)
Intéressante revue littéraire consacrant son entier bénéfice aux tuberculeux indigents.
Abonnement annuel :
Suisse, 5 fr. ; Etranger, 6 fr.
Spécimen gratuit sur demande.

Dr H. GANGUILLET
Dentiste américain
Consultations à PAYERNE, tous les lundis et jeudis de 8 à 12 h. et de 2 à 6 h.
Maison DELAURENS, *photographe* (vis-à-vis de la Gare).
Extractions sans douleur.

ON DEMANDE
une personne de confiance
sachant faire la cuisine et les travaux d'un ménage soigné.
S'adresser sous H 2192 F, à la S. A. suisse de publicité *Haasenstein et Vogler, à Fribourg.*

Maladies des yeux
Le Dr **VERREY**
Oculiste
reçoit tous les 15 jours à Fribourg, **Hôtel Suisse,** *de 8 h. à 11 h. 30.* — Prochaine consultation **samedi 20 mai.**

ON DEMANDE
trois filles, pour servir à la foire de mai. 2237
Hôtel Union, BULLE.

Cuisinière
remplaçante est disponible.
S'adresser sous H 2310 F, à la *S. A. suisse de publicité Haasenstein & Vogler, à Fribourg.*

On demande à acheter
1 broyeur à balles
nouveau ou usagé, pour broyage et tamisage continuels.
Offres à l'**Atelier Métropol, Zurich,** *rue de la Bourse, 10,* Case postale 13694. 2241

ON DÉSIRE LOUER
maison à la campagne
Adresser offres, prix et nombre de chambres, « **aux Causeries** », **Fribourg.** 2238

SELLIERS
A remettre, pour cause de décès, à **Divonne-les-Bains** (Ain, France), **un sellier et commerce de sellerie et bourrellerie bien achalandé.** Affaires prouvées, peu de reprise.
S'adresser à **M. le notaire Charlet,** à **Divonne,** ou à **M. Louis Uldry,** à **Riaz, près Bulle.** H 776 B 2206

A louer, tout de suite ou pour époque à convenir
immeuble
situé au quartier du Bourg, comprenant un ou deux logements.
S'adres. à **MM. Week, Aeby et Cie,** à **Fribourg.** 2101

A LOUER
rue de Romont
1 appartement
S'adresser à **Mme Delaquis,** *villa des Fougères,* **Pérolles.**

LA NEUCHATELOISE
Société Suisse d'Assurance des Risques de Transport
FONDÉE EN 1869
Assurance de Marchandises, Titres, Coupons, Papier-monnaie, etc., avec inclusion assurance contre les **Risques de guerre,** aux meilleures conditions.
Pour tous renseignements, s'adresser à **MM. BORY,** de **CÉRENVILLE & Cie, 13, rue de Bourg, à LAUSANNE,** agents généraux pour les cantons de Vaud, Fribourg et Valais. H 11529 L 2117

Dactylographie
Exécution prompte et soignée de tout travail à la machine à écrire.
Mlle Marie PAGE, *5, rue Louis Chollet.* H 413 F 470

30 ans d'Expérience et de Prospérité ininterrompues
INVENTION Mathey-Doret
Bureau de Brevets d'Invention
Ingénieur-Conseil
CHAUX-de-FONDS

A LOUER
pour le 25 juillet, **un logement** de 4 chambres et une mansarde, avec eau, gaz, électricité, chauffage central.
En outre, plusieurs locaux pour dépôts, une grande écurie et une grande cave. Ces derniers pour tout de suite.
S'adresser à **E. Scheim,** *entrepr., Tour Henri.* 2148

Par
l'emploi journalier du véritable
Savon au Lait de Lis
Bergmann
(Marque : Deux mineurs)
on obtient la peau pure et saine, le teint éblouissant. Nous recommandons spécialement notre
Crème au Lait de Lis « DADA »
à 90 cent., aux personnes de peau délicate.
L. Bourgknecht & Gottrau, ph.
J.-Aug. Cuony, pharm.
J. Esseiva, pharm.
M. Lapp, pharm.
G.-M. Musy, pharm.
R. Wuilleret, pharm.
Veuve Mayer-Brender, bazar.
Henri Nordmann, mercerie, Frib.
A. Klein, coif., Grand'Rue, 9.
P. Zurkinden, coiff., Fribourg.
A. Strebel, pharm., Bulle.
G. Bullet, pharm., Estavayer.
Edm. Martinet, pharm., Oron.
Léon Robadey, ph., Romont.
H. Schmidt, pharm., Romont.

Asperges du Valais
fraîches, cais. 5 kg., Fr. 6.70 ; 2 ½ kg., Fr. 3.70 franco.
Dondainaz, Charrat (Valais).

On trouve toujours à la
Boulangerie STREBEL
au Criblet
Zwiebachs de Ire qualité, pour malades, convalescents et enfants en bas âge, se conservant très longtemps, convient aussi pour prisonniers de guerre. Recommandé par les médecins. 4158

Papier peint
IMMENSE CHOIX
très bon marché
chez
BOPP, ameublements
rue du Tir, 8, FRIBOURG

A LOUER
pour le 25 juillet prochain, le rez-de-chaussée de la villa, rue Saint-Pierre, No 18, comprenant 5 chambres, cuisine, grand jardin, etc.
S'adresser à M. Fr. Reichlen, rue Saint-Pierre, No 18, Fribourg. H 2154 F 2068

Rideaux brodés
Grands et petits rideaux en mousseline, tulle et tulle application, par paire et par pièce vitrage.
BRISE-BISE
etc. Vente directe au consommateur. Echantillons par retour du courrier. 625-183
H. Mettler, Hérisau
Fabrique spéciale de rideaux brodés

Chaises pour
4, 5 & 6
francs, **se vendent** chez **J. Schwab,** *tapisier, 147, Grandes Rames, 165.* 2010

A vendre, faute d'emploi, un
râteau-fane combiné à 1 cheval
état de neuf.
S'adresser : **Brasserie du Cardinal, Fribourg.** 2242

Un homme qui sait ce qu'il veut
surmonte les difficultés de la vie et atteint son but grâce à son énergie et à son travail..... Cette vérité ancienne ne trouve plus souvent application dans les temps actuels, car il existe malheureusement beaucoup de personnes auxquelles l'énergie fait défaut au moment décisif et qui cèdent sous le poids des soucis. De quoi cela provient-il ? Dans la plupart des cas, de faiblesse du système nerveux, ce qui empêche la confiance personnelle et l'énergie. La conservation de cette dernière devrait être la préoccupation la plus importante de chacun, car il peut se présenter journellement des événements qui exigent de tous une intervention opportune et des nerfs solides. Pour cela, travaillons à renforcer notre organisme à l'aide de « NERVOSAN », ce remède bien connu, employé pour préserver même de maladies graves. En vente dans toutes les pharmacies, à Fr. 3.50 et 5.—. 2111

A LOUER
très belle chambre meublée ou non au soleil, avec cuisine si on le désire. 1963
S'adresser sous H 2043 F, à la S. A. suisse de publicité *Haasenstein & Vogler, à Fribourg.*

A LOUER
plusieurs logements de 3 à 6 chambres, ainsi que locaux pour magasins, ateliers et entrepôts.
Entrée tout de suite ou à convenir.
S'adresser à **H. Hogg-Mons,** *entrepreneur,* **avenue du Midi, Fribourg.** 471

COMPAREZ ET JUGEZ

Celui-ci prend pour digérer Pilules, Cachets, Gouttes, Sirops, Drogues. Voyez comme il est maigre.

Celui-là prend à chaque repas 2 Pastilles de Charbon de Belloc. Voyez sa mine resplendissante.

L'usage du Charbon de Belloc en poudre ou en pastilles suffit pour guérir en quelques jours les maux d'estomac et les maladies des intestins, entérite, diarrhées, etc., même les plus anciens et les plus rebelles à tout autre remède. Il produit une sensation agréable dans l'estomac, donne de l'appétit, accélère la digestion et fait disparaître la constipation. Il est souverain contre les pesanteurs d'estomac après les repas, les migraines résultant de mauvaises digestions, les aigreurs, les renvois et toutes les affections nerveuses de l'estomac et des intestins.

Prix du flacon de Charbon de Belloc en poudre : 2 fr. 50. Prix de la boîte de Pastilles Belloc : 2 francs. — Dépôt général : **Maison FRÈRE, 19, rue Jacob, Paris.**

Dépôt général pour Fribourg : **Bourgknecht & Gottrau.**

CADEAU La Maison **G. Vinci,** *rue Gustave Revilliod, 8,* **Genève,** agent général pour la Suisse, envoie à titre gracieux et franco par la poste, un échantillon de **CHARBON DE BELLOC** (poudre) ou une petite boîte de **PASTILLES BELLOC** à toute personne qui en fait la demande de la part de *La Liberté.*

Vente d'immeubles
Mardi 16 mai, à 2 heures de l'après-midi, l'office des faillites de la Sarine exposera en vente aux enchères publiques, à la salle du Tribunal, les immeubles dépendant de la succession répudiée de Paul Berger, comprenant : Villa de 11 chambres, sise à la rue Fribourg (Pérolles), et un jardin d'agrément de 918 mètres.
Prix d'estimation : 60,000 francs.
Les conditions de vente déposent à l'office. H 2305 F 2228

VENTE DE TITRES
Mardi 9 mai, dès 2 heures de l'après-midi, l'office des faillites de la Sarine exposera en vente, aux enchères publiques, à la Salle du Tribunal : 38 actions de la Briqueterie de Lentigny, de 200 fr. ; 58 actions des Tourbières fribourgeoises, de 500 fr. ; 4 parts sociales de la Distillerie de Rosé, de 400 fr. ; 50 actions Société Russe des usines de construction de machines Hartmann de 100 et 150 roubles ; 50 actions Spassky de 1 Lstg. 50 actions Carpet de 5 Lstg. 50 actions Wagons St-Pétersbourg de 100 roubles. H 2286 F 2204

DISENTIS
Ct. des Grisons — Alt. 1150 M. s. M.
Station terminus des Chemins de fer Rhétiques et de la Furka
Source ferrugineuse la plus fortement RADIO-ACTIVE de la Suisse
Kurhaus Disentiserhof, Maison de famille de tout premier ordre. Etablissement de cure physico-diététique. Prix de pension depuis 8 fr. — Médecin à la maison.
Ouvert : commencement mai
Pour renseignements, s'adresser à la Direction. H 334 Ch 1758
Même maison à Tunis, Tunisia Palace Hôtel.
F. TUOR, *prop.*

AVIS
L'Agence Immobilière et Commerciale Fribourgeoise S. A., à Fribourg, sera représentée à la foire d'Estavayer, le mercredi 10 mai, à l'Hôtel-de-Ville.

E. Bise
Essais poétiques
Les Gloires de la Patrie
Prix : 2 francs
EN VENTE A LA LIBRAIRIE CATHOLIQUE
et à l'Imprimerie Saint-Paul, Fribourg

Personne de confiance
demande place pour tout petit ménage de 2 personnes, ou chez Monsieur seul. 2218
S'adresser sous H 2108 F, à *S. A. suisse de publicité Haasenstein & Vogler, à Fribourg.*

BONNE
Une fille sérieuse et honnête, sachant bien faire la cuisine, est **demandée** pour faire un petit ménage simple, mais soigné. Bons gages et bon traitement.
Adresser offres à **Mme Veve Arx,** *Place Neuve, 2,* **La Chaux-de-Fonds.** 2164

On demande une
personne de confiance
pour une cure de la campagne.
S'adresser sous H 2299 F, à la S. A. suisse de publicité *Haasenstein & Vogler, à Fribourg.*

ON DEMANDE
auprès de 2 personnes, pour tout de suite, **une jeune fille** travailleuse et robuste, connaissant la cuisine et les travaux du ménage. Bons gages ainsi que bon traitement. 2221
S'adresser sous H 2296 F, à la *S. A. suisse de publicité Haasenstein & Vogler, à Fribourg.*

ON DEMANDE
une **bonne à tout faire,** ayant de bonnes recommandations, pour une maison catholique à Genève.
S'adresser : **rue de la Préfecture, 216,** *IIIme étage,* entre 1 et 3 heures. 2193

Séjour d'été
A louer, pour tout de suite, **aux Ecernes d'Albeuve, un bel appartement,** non meublé, de 3 chambres, cuisine et dépendances.
S'adresser à **Paul COMBA,** *café de la Nouvelle Poste,* **Vevey.** H 777 B 2205

A VENDRE
un domaine
de 14 ½ poses, à 20 minutes d'une station. Favorables conditions de paiement. 2240-614
S'adresser sous H 2311 F, à la S. A. suisse de publicité *Haasenstein & Vogler, à Fribourg.*

MOTEURS
On achèterait moteurs électriques usagés de toutes forces, en bon état.
Faire offr. sous chif. H 32212 C, à la S. A. suisse de publicité Haasenstein et Vogler, La Chaux-de-Fonds. 2210

BOUILLI
J'offre bon bœuf, 1re qualité, à **2 fr. le kg.,** par colis postaux. 2231
Boucherie Monteille
rue de Carouge, 38.
GENÈVE.

OCCASION
POUR
selliers & cordonniers
A VENDRE :
16 kg. flancs de cuir militaire ; 65 kg. débris de cuir militaire à **1 fr. 80** le kg.
Vente à partir de 3 kg.
Sellerie LUDIN, *près de la Collégiale.*

La Salsepareille Model
est un **dépuratif,** dont le succès toujours croissant depuis un quart de siècle a fait naître de nombreuses imitations, qui, meilleur marché et de fabrication inférieure, n'ont jamais pu atteindre l'effet merveilleux de la **Salsepareille Model.** Celle-ci est le meilleur remède contre les maladies provenant du **sang vicié** et de la **constipation habituelle,** telles que boutons, rougeurs, démangeaisons, dartres, eczémas, inflammations des paupières, affections scrofuleuses et syphilitiques, rhumatismes, hémorroïdes, varices, époques irrégulières ou douloureuses surtout au moment de l'âge critique, migraine, névralgies, digestions pénibles, etc. Goût délicieux. Ne dérange aucune habitude. Le flacon Fr. 3.50. La demi-bouteille Fr. 5 —. La bouteille pour la cure complète Fr. 8 —. **Se trouve dans toutes les pharmacies.** Mais si l'on vous offre une imitation, refusez-la et commandez par carte postale directement à la PHARMACIE CENTRALE MODEL et MADLENER, rue du Mont-Blanc, 9, Genève, qui vous enverra franco contre remboursement des prix ci-dessus la **véritable Salsepareille Model.**